

COMMUNIQUE
Le 13 mars 2026

Terre sauvage pour le Vivant **Appel à projets et à candidatures**

La **Fondation Terre &Fils**, lance le **Prix Terre Sauvage pour le Vivant** et les **Résidences Terre Sauvage pour le Vivant**. À travers ces initiatives, elle affirme son ambition : contribuer à retisser des liens durables entre les sociétés humaines, leurs territoires et le vivant, en soutenant des projets d'intérêt général alliant explorations scientifiques, protection de la nature et mise en récit du monde vivant.

Le Prix Terre Sauvage pour le Vivant

Ce Prix, qui se renouvellera tous les ans, a vocation à soutenir des projets d'intérêt général œuvrant à mieux faire connaître et protéger le monde vivant. Il se distingue par l'attention particulière portée à la **mise en récit** des projets soutenus et à l'**hybridation des regards** – scientifiques, artistes, écrivains, philosophes – afin de toucher un large public et de renouveler notre relation au vivant.

Doté de 200 000 euros dès sa première édition, le Prix lance son appel à projets du 1^{er} avril au 31 juillet 2026. Seront soutenus des projets portés par des associations, ONG ou institutions d'intérêt général françaises. Il récompense des initiatives à fort impact en matière de connaissance, de protection des milieux naturels et de sensibilisation du public, tout en valorisant leur capacité à produire des récits accessibles, exigeants et mobilisateurs. Le jury se réunira en automne et la remise des prix sera assurée en fin d'année.

Les membres du jury sont : Benjamin Allegrini, Olivier Archambeau, Françoise et François Lemarchand, Sophie Marinopoulos, Vincent Munier, Flore Vasseur.

Les Résidences Terre Sauvage pour le Vivant

En complément du Prix, la **Fondation crée les Résidences Terre Sauvage pour le Vivant**, destinées à accueillir durant un mois des écrivains, philosophes ou artistes qui ont un projet autour de nos thématiques dans trois lieux en France : **l'île de Radenec (Morbihan), Porquerolles (Var) et le Grand-Bornand (Haute-Savoie).**

Ces résidences offrent un temps long d'immersion, de création et de réflexion, afin de favoriser l'émergence de récits capables de renouveler notre manière de penser et d'habiter le vivant.

Les partenaires mécènes de Terre Sauvage pour le Vivant sont : Actes Sud, Compagnie Léa Nature, Deyroles, Guillaume Decitre, la Fondation Carmignac, la Fondation Lemarchand, le Fonds des Célestins, Serge Papin, Spygen, Terre d'Aventure.

Pour candidater : terreetfils.org - (ouverture du site le 1^{er} avril 2026)

L'équipe de Terre Sauvage pour le Vivant :

Délégué Général : Eric de KERMEL

Coordination de projet : Marion Michel – m.michel@terreetfils.org